

AR Prefecture

006-210600110-20240207-DM2024_08-DE
Reçu le 07/02/2024



VILLE DE BEAULIEU SUR MER

ALPES-MARITIMES -06310-

DECISION MUNICIPALE

Prise au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

N° : 2024/08

DATE D’AFFICHAGE : 07 FEV. 2024

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – MARCHÉ PUBLIC ALLOTI – APPEL D’OFFRE OUVERT - FOURNITURE ET INSTALLATION DE BATIMENTS MODULAIRES ET REALISATION DE TRAVAUX CONNEXES POUR LA MISE EN PLACE D’UNE ECOLE ELEMENTAIRE PROVISOIRE SUR LA PARCELLE DU GYMNASÉ « PASCAL MANINI » A BEAULIEU-SUR-MER

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°08 du 02 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Beaulieu Sur Mer a délégué à Monsieur le Maire, sans aucune réserve et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de certaines matières énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 24 janvier 2024,

Vu le marché public alloti portant sur la fourniture et l'installation de bâtiments modulaires et la réalisation de travaux connexes pour la mise en place d'une école élémentaire provisoire sur la parcelle du gymnase « Pascal Manini » à Beaulieu-sur-Mer,

Considérant qu'il a été lancé un appel d'offre ouvert alloti portant sur la fourniture et l'installation de bâtiments modulaires et la réalisation de travaux connexes pour la mise en place d'une école élémentaire provisoire sur la parcelle du gymnase « Pascal Manini » à Beaulieu-sur-Mer, dans le cadre de l'opération de réaménagement du site de l'école élémentaire.

Considérant que les lots sont les suivants :

- Lot 1 : Terrassement / Gros-œuvre
- Lot 2 : VRD (Voirie et réseaux Divers)
- Lot 3 : Bâtiments modulaires
- Lot 4 : Maçonnerie Second-oeuvre
- Lot 5 : Plomberie
- Lot 6 : Climatisation/Chauffage/VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée)
- Lot 7 : Electricité
- Lot 8 : Revêtements Sols et Murs
- Lot 9 : Peinture
- Lot 10 : Préaux

Considérant la décision de la Commission d'appel d'offres du 24 janvier 2024 portant sur l'attribution des lots précités.

AR Prefecture

006-210600110-20240207-DM2024_08-DE
Reçu le 07/02/2024



DECIDE

Article 1^{er} : La signature et la passation avec les entreprises retenues du marché public alloti portant sur la fourniture et l'installation de bâtiments modulaires et la réalisation de travaux connexes pour la mise en place d'une école élémentaire provisoire sur la parcelle du gymnase « Pascal Manini » à Beaulieu-sur-Mer, pour les lots suivants :

* Lot n°1 « Terrassement / Gros-œuvre » : Offre de la SARL GANOVELLI FRERES sise 6, avenue Maréchal Foch 06310 Beaulieu-sur-Mer, pour un montant de 116 085 € H.T,

* Lot n°2 « VRD (Voirie et réseaux Divers) » : offre de la SARL GANOVELLI FRERES sise 6, avenue Maréchal Foch 06310 Beaulieu-sur-Mer, pour un montant de 16 597,50 € H.T,

* Lot n°3 « Bâtiments modulaire » : offre de la société COUGNAUD sise Mouilleron Le Captif CS 40028 85035 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX, pour un montant de 519 909,63 € H.T

* Lot n°4 « Maçonnerie second-oeuvre » : offre de la société DB RENOVATION SASU sise Chemin du Cougnet 06510 CARROS, pour un montant de 48 354,09 € H.T,

* Lot n°5 « Plomberie » : offre de la société DB RENOVATION SASU sise Chemin du Cougnet 06510 CARROS, pour un montant de 13 360,00 € H.T,

* Lot n°6 « Climatisation/Chauffage/VMC » : offre de la société G2CLIMA' sise 800 Avenue du château de Jouques 13420 GEMENOS, pour un montant de 47 500 € H.T,

* Lot n°7 « Electricité » : offre de la société ENERGIE COTE D'AZUR sise 37 chemin Du Puissanton 06220 VALLAURIS, pour un montant de 36 075,26 €

* Lot n°8 « Revêtements Sols et Murs » : offre de la société DB RENOVATION SASU sise Chemin du Cougnet 06510 CARROS, pour un montant de 21 063,80 € H.T,

* Lot n°9 « Peinture » : offre de la société DB RENOVATION SASU sise Chemin du Cougnet 06510 CARROS, pour un montant de 15 545,63 € H.T,

* Lot n°10 « Préaux » : offre de la société SAS ACS PRODUCTION – DALO sise 5 rue Jean et Charles DORIAN ZI des Six Croix II 44480 DONGES, pour un montant de 55 100,00 € H.T.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de l'exécution des formalités de publicité et de transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Beaulieu Sur Mer, le 07 FEV. 2024

Le Maire,
Roger ROUX

